



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fort-de-France, le 25 octobre 2021

Dépôt de plainte et signalements auprès de la procureure de la République de Fort-de-France

Suite à des menaces et messages d'incitation à la haine visant notamment des soignants, Stanislas Cazelles, préfet de la Martinique a déposé plainte auprès de la procureure de la République de Fort-de-France et transmis les faits signalés au parquet au titre de l'article 40 du code de procédure pénale.